

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE LA DELIVRANCE DU *BREVET DE PILOTE*
*ULM***

- **2 photographies** d'identité récentes (**taille maximum 2,7 X 3,4**).
- **Photocopie d'une pièce d'identité (Passeport, C.N.I. ou titre de séjour)**
Si l'adresse figurant sur la pièce d'identité a changé, préciser la nouvelle adresse sur la photocopie.
- **La déclaration de début de formation** délivrée par l'organisme de formation. **annexe 4**
- **L'original du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques ULM** ou photocopie licence (avion, planeur, hélicoptère) ou photocopie du théorique (avion, planeur, hélicoptère).
- **L'attestation de contrôle en vol** dûment complétée et signée par l'instructeur formateur, l'examineur et l'élève pilote en précisant la classe d'ULM ainsi que l'adresse du candidat.
- **Annexe 6**
- **L'attestation de réussite à l'épreuve au sol spécifique.** **Annexe 5**
- Les brevets et licences délivrés par le Service sont renvoyés aux associations concernées sauf demande contraire du pilote.
- **Le formulaire de redevances de titre aéronautiques privés complété, daté et signé + Chèque de 80 € libellé à l'ordre du régisseur de recettes de Lorraine Champagne Ardenne (si paiement en espèces, directement à la régie de la DT LCA après passage au bureau des licences).** **Annexe 7**

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou non conforme aux éléments ci-dessus sera retourné.

**Délégation Territoriale Lorraine Champagne Ardenne
Aéroport de Metz Nancy Lorraine
Route de Vigny
BP 50016
57157 MARLY Cedex**